

CONSEILS PRATIQUES

PREVOYEZ

- le raccordement des conduites d'eaux usées avant le commencement des travaux de construction :

À cet effet, les cotes de sortie des conduites d'eaux usées doivent permettre le raccordement en gravitaire de l'ensemble des eaux usées de votre immeuble au réseau d'assainissement.

- une bonne pente :

Les canalisations d'eaux usées doivent être posées avec une pente suffisante (si possible : 3 cm par mètre).

- la pose de regards de contrôle ou de T de curage :

Placés aux angles des canalisations, ils facilitent l'entretien de votre réseau interne.

- une bonne ventilation :

Pour les constructions comportant au moins un étage, les descentes d'eaux usées devront être munies d'un évent monté hors toiture. Il sera de même diamètre que la canalisation. Aucun dispositif intermédiaire ne devra s'opposer à la circulation de l'air (entre l'égout public et l'évent).

Dès la fin des travaux de raccordement des eaux usées de votre immeuble au réseau séparatif d'assainissement, vous devrez prendre contact avec le Service d'Hygiène, afin de procéder à un contrôle de conformité de vos installations.

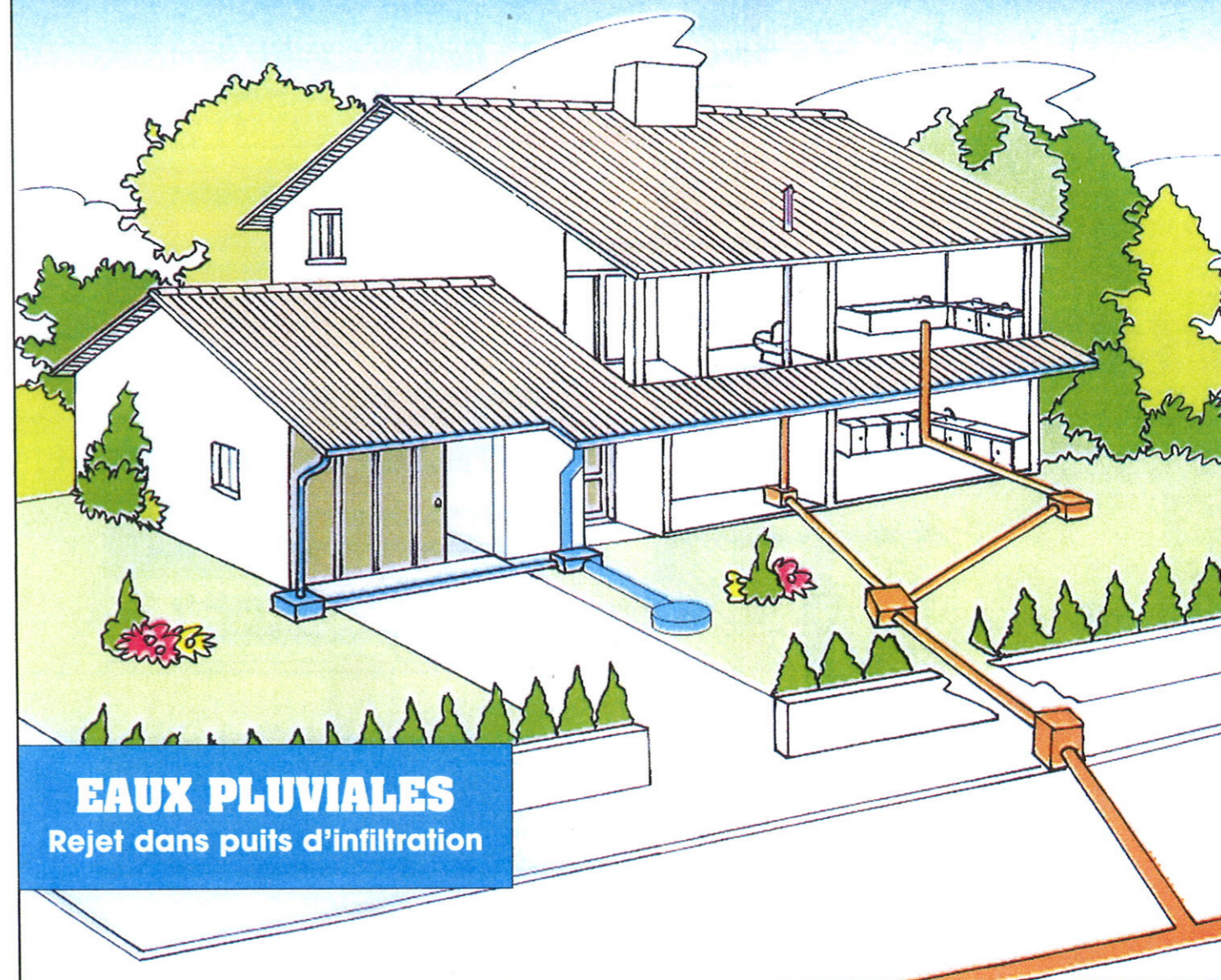
CONTRÔLE DE CONFORMITÉ

Ce contrôle portera sur :

- l'étanchéité du réseau dans son ensemble et notamment le raccordement de la canalisation dans la boîte de branchement située en limite de propriété. **À cet effet, la pièce de raccordement devra être visible au moment de la visite.**

- la vérification de la présence des siphons sur les équipements sanitaires.
- l'évacuation des eaux pluviales et la séparation des circuits eaux usées et eaux pluviales.
- la ventilation du réseau interne d'assainissement (voir schémas).

À CHAQUE EAU SON TUYAU !



EAUX PLUVIALES

Rejet dans puits d'infiltration

Elles comprennent :

- Les eaux vannes (W.C.)
- Les eaux ménagères (cuisine, salle d'eau, machines à laver le linge et la vaisselle).

Elles doivent être rejetées dans le regard de branchement des eaux usées, implanté en limite de votre propriété.

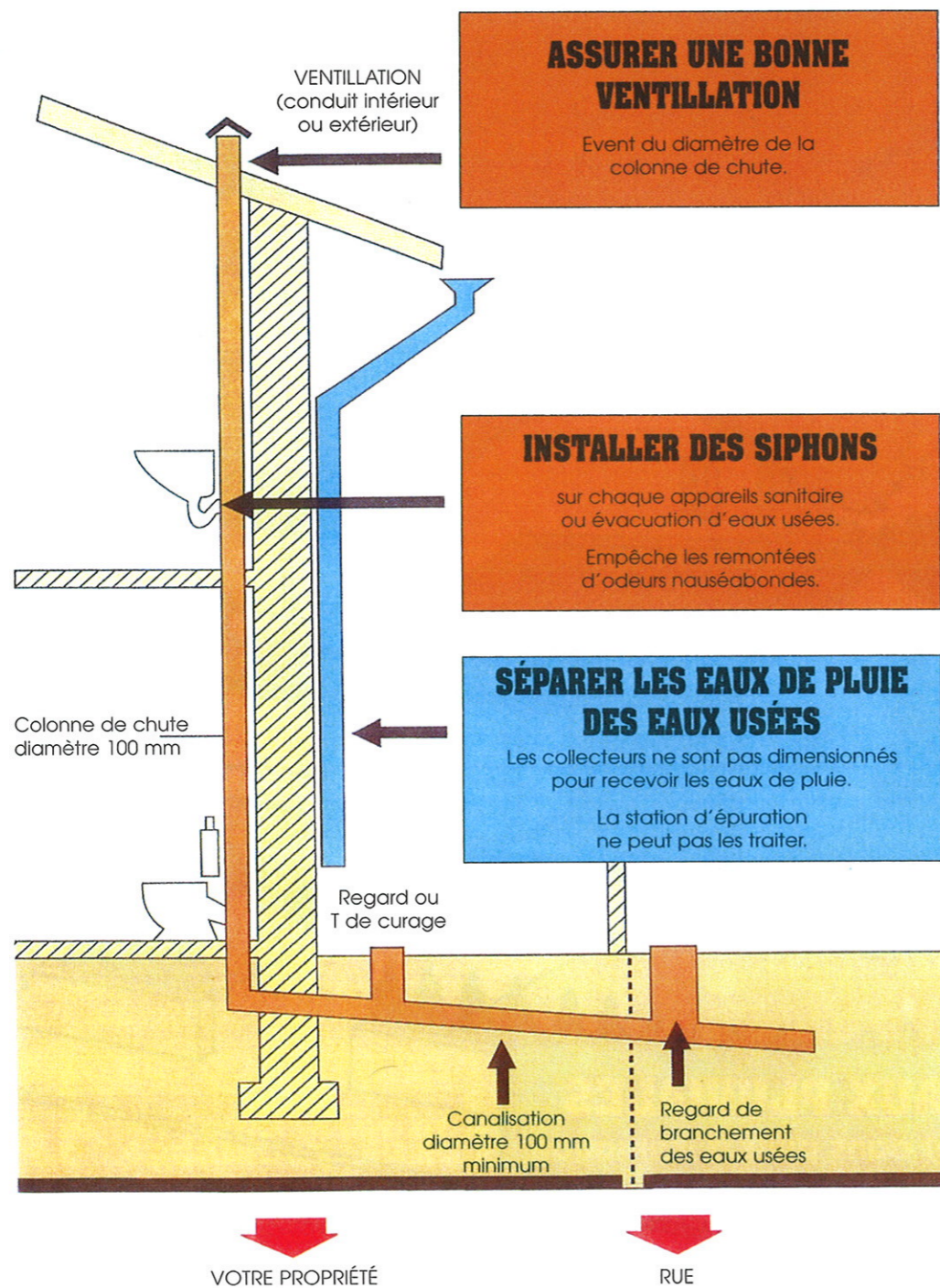
Elles comprennent :

- Les eaux de descente des toitures, des cours des terrasses et des surfaces imperméabilisées.

Elles doivent être rejetées infiltrées sur une parcelle par l'intermédiaire d'ouvrages appropriés (puits d'infiltration, drains...)

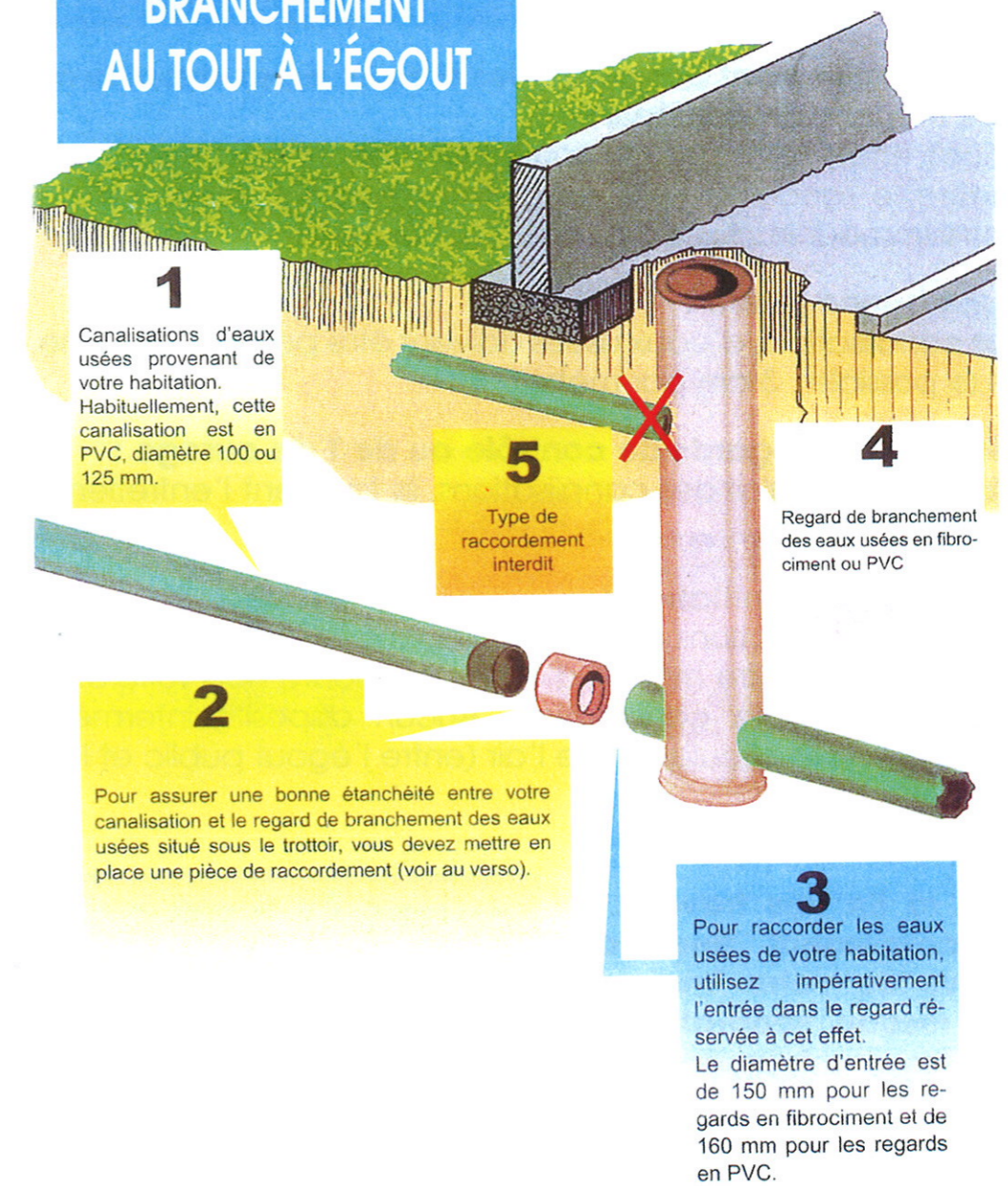
EAUX USÉES (E.U.)

EAUX PLUVIALES (E.P.)



COMMENT RÉALISER UN BON BRANCHEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT

BASSIN D'ARCACHON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL



LES PIÈCES DE RACCORDEMENT

Une pièce de raccordement doit impérativement être interposée entre la canalisation collectant les eaux usées de votre habitation et le regard de branchement des eaux usées, implanté sous le trottoir.

Elle permet d'assurer une bonne étanchéité des ouvrages et évite les entrées parasites d'eau de la nappe phréatique dans le réseau d'assainissement.

Elle peut permettre la réduction du diamètre de la canalisation.

Selon la nature du matériau constituant le regard de branchement eaux usées, vous utiliserez une des pièces suivantes :

Regard de branchement PVC

Réducteur PVC
160 x 100 mm ou 160 x 125 mm



Regard de branchement fibrociment

Joint d'étanchéité en caoutchouc à positionner à l'intérieur de l'entrée du regard en 150 mm

